Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202697-DE

Commune de PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Du 28 septembre 2026 à 19 heures 30
Membres en exercice : 15 – membres présents : 13
Date de convocation : 23 septembre 2026

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Sonia ALLAIN, Maire

Étaient présents : Sonia ALLAIN, Maire, Patrick GUILLOUX, Sylvie MARIGAULT, Jean-François LE MIGNOT, Morgane BROUDER, Maires-Adjoints. Franck HAMARD, Ludivine GEORGELIN, Nelly ROPARS, Anna MERCIER, Maxime TIREL, Mathieu LE GALL, Lizig CLOAREC, Serge OLLIVAUX

Absents : Claudie VASSEUR, qui donne pouvoir à Maxime TIREL. Nolwenn BOHEC, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER

Secrétaire de séance : Anna MERCIER

## 202697 - Rénovation de l'éclairage public : étude des propositions du SDE22

**Patrick GUILLOUX, Maire-Adjoint,** donne connaissance à l'assemblée les propositions du SDE pour rénovation de rénovation de l'éclairage public.

Ces opérations ont notamment pour objectifs de moderniser les installations existantes, améliorer leur performance énergétique, réduire les consommations d'électricité et limiter les coûts de maintenance.

Les propositions présentés sont les suivants :

| Secteur | Nature des travaux | Montant estimatif HT | Part communale estimée |
|---|---|---|---|
| Hent Praz Coz | Déplacement foyer F0142 **(*)** | 3 290.00 | 1 980.10 |
| Hent Praz Coz | Rénovation lanterne et mât F0142 | 3 520.72 | 1 517.10 |
| Tossen Langanen Route de Loguivy | Rénovation lanterne C0016 Rénovation lanterne FE061 | 2 138.40 | 1 287.00 |
| Stade | Remplacement Driver sur mât | 2 008.80 | 1 209.00 |
| Kerbelanger – Kerlun | Rénov lanterne KO202-203 Rénov lanterne L0205 | 3 285.36 | 1 997.30 |
| **TOTAL** | | **14 243.28** | **7 990.50** |

**(*) Travaux déjà réalisé par « bon pour accord » en date du 25 mars 2026**

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212202287-20260928-CM202697-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le principe de réalisation des opérations présentées
- **APPROUVE** la participation financière de la commune correspondant aux projets retenus
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du SDE et à signer les documents relatifs à la réalisation des opérations

Pour extrait conforme
Sonia ALLAIN, Maire

Anna MERCIER
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 2 octobre 2026
Et de la transmission en préfecture le 2 octobre 2026.